
Les migrants en Allemagne : le débat sur l'intégration

Nele Katharina Wissmann

Janvier 2013

Comité d'études des relations franco-allemandes



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

Cette « Note du Cerfa » est publiée dans le cadre
du « Dialogue d'avenir franco-allemand », un projet mené
en coopération par le Comité d'études des relations franco-allemandes
de l'Institut français des relations internationales,
la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik et la

Robert Bosch Stiftung

Les activités de recherche, de secrétariat de rédaction et de publication
du Cerfa bénéficient du soutien de la Direction de la prospective du ministère
des Affaires étrangères et du Frankreich-Referat
de l'Auswärtiges Amt.



Auswärtiges Amt



Directeurs de collection : Yann-Sven Rittelmeyer, Hans Stark

Traduction : Thomas Vitasse

ISBN : 978-2-36567-121-7

© Ifri – 2013 – Tous droits réservés

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : accueil@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tél. : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

L'auteur

Nele Katharina Wissmann est chargée de mission au Cerfa depuis septembre 2009. Au sein du Cerfa, elle est plus particulièrement chargée de coordonner le projet « Dialogue d'avenir », réalisé en partenariat avec la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (DGAP) et financé par la Fondation Robert Bosch. Elle est titulaire d'un master II recherche en études européennes de l'université Sorbonne Nouvelle (Paris 3).

Résumé

L'étude de la question de l'intégration est encore relativement nouvelle en Allemagne, qui n'a pris conscience que très récemment de son statut de pays d'immigration. Or une telle reconnaissance constitue une condition indispensable à la conception d'une stratégie d'intégration.

Pendant longtemps, le caractère nébuleux du concept de travailleur invité n'a pas favorisé l'investissement dans l'éducation ou la formation professionnelle. L'intégration se résumait à quelques mesures isolées qui restaient souvent à l'état de modèle. Il convient de souligner que les conjonctures politiques qui favorisaient les discussions sur la culture de référence et la société multiculturelle étaient éphémères. Pourtant, le défi de la politique d'intégration de l'Allemagne consiste à offrir des perspectives de long terme aussi bien pour l'État et la société allemande que pour les migrants. Le débat très émotionnel sur l'islam qui a été lancé en Allemagne a toutefois amené les Turcs à se poser sérieusement la question de leur propre identité et de leur appartenance.

L'analyse tire la conclusion que l'Allemagne a besoin de perspectives de long terme permettant d'atténuer les divisions d'une société multiculturelle et d'exploiter son potentiel au regard des problèmes démographiques du pays.

Sommaire

LES MIGRANTS EN ALLEMAGNE : LE DEBAT SUR L'INTEGRATION	4
LE CAP DE L'ALLEMAGNE EN MATIERE D'INTEGRATION : CULTURE DE REFERENCE VS SOCIETE MULTICULTURELLE	7
« SOUTENIR ET EXIGER » : LES MESURES DE L'ÉTAT FEDERAL ALLEMAND POUR L'INTEGRATION	10
L'ALLEMAGNE COURT-ELLE A SA PERTE ? – LE DEBAT SUR L'ISLAM ...	14
AUTOPERCEPTION DES ALLEMANDS D'ORIGINE TURQUE ET DES TURCS DE TROISIEME GENERATION.....	18
REPONSE AUX DEFIS ET DEFICITS ACTUELS	22

Les migrants en Allemagne : le débat sur l'intégration

« La société multiculturelle est un échec¹ », déclarait la chancelière allemande Angela Merkel en 2010. Outre-Rhin, l'immigration et l'intégration sont deux thèmes régulièrement débattus par les médias et les responsables politiques. Mais la discussion achoppe bien souvent sur des barrières affectives et ne s'appuie que très rarement sur des analyses scientifiques.

En Allemagne, même dans une période où l'immigration intracommunautaire se trouve accrue par la crise économique, la notion d'intégration reste avant tout associée à l'entrée sur le territoire de migrants issus de pays hors de l'Union européenne (UE), notamment de la Turquie², bien que les Turcs comptent pour moins du quart des étrangers présents dans le pays³. Dans le cas de ces derniers, ce soi-disant échec s'expliquerait, de manière tout à fait réductrice, par leur appartenance religieuse. La déclaration d'A. Merkel, mais aussi celle de l'ancien président fédéral Christian Wulff, selon laquelle « l'islam fait partie de l'Allemagne⁴ », ou justement la réfutation de cette thèse par d'autres membres de la classe politique⁵, montrent très clairement la complexité de ce débat et la place centrale qu'il occupe dans la société.

¹ Discours de la chancelière allemande Angela Merkel prononcé le 16 octobre 2010 lors du congrès national des jeunes des partis CDU/CSU (Junge Union).

² Les confusions dans les notions engendrent des inexactitudes dans le débat. Ainsi, les Allemands d'origine turque, qui font souvent partie de la troisième génération, sont également inclus dans les débats.

³ En 2011, 23,2 % des 6 930 896 étrangers présents en Allemagne sont d'origine turque. Les Italiens comptaient pour 7,5 % et les Polonais pour 6,8 %. Outre les Grecs, les Italiens et les Polonais, 19,1 % des étrangers venus s'installer en Allemagne sont originaires d'États membres de l'UE. Cf. Bundesamt für Migration und Flüchtlinge [Office fédéral pour les migrations et les réfugiés], *Das Bundesamt in Zahlen* [l'agence fédérale en chiffres] 2011, p. 103, <http://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Publikationen/Broschueren/bundesamt-in-zahlen-2011.pdf?__blob=publicationFile>.

⁴ Discours de l'ancien président Christian Wulff, prononcé le 3 octobre 2010 à l'occasion du 20^e anniversaire de la réunification allemande.

⁵ De nombreux membres de la classe politique participent à ce débat, qui n'est toujours pas clos à ce jour. Joachim Gauck, président fédéral depuis mars 2012, a contredit son prédécesseur en ces termes : « Je me serais contenté de dire que les musulmans qui vivent ici font partie de l'Allemagne » (dans une interview au journal *Die Zeit* daté du 31 mai 2012).

L'étude de la question de l'intégration est encore relativement nouvelle en Allemagne, qui n'a pris conscience que très récemment de son statut de pays d'immigration. Or une telle reconnaissance constitue une condition indispensable à la conception d'une stratégie d'intégration. Les conséquences de l'absence totale puis de la mise en œuvre tardive d'une politique d'intégration se font aujourd'hui sentir sur plusieurs dossiers brûlants, observables sur tout le territoire. En 2006, l'école Rütli, un établissement non confessionnel dont plus de deux tiers des élèves inscrits sont des migrants, est devenue le symbole de cette intégration désastreuse : dans un brûlot adressé à l'inspection académique de Berlin, le corps enseignant a dénoncé la situation devenue intenable, marquée par la violence, le décrochage scolaire et l'analphabétisme.

Les négligences politiques portent une grande part de responsabilité dans ce déficit d'intégration. Toutefois, certains groupes de migrants ont eux-mêmes raté le train de l'intégration : pendant longtemps, ces derniers se sont considérés comme des « *Gastarbeiter* », littéralement des « travailleurs invités », la notion d'« invité » revêtant une importance toute particulière. Celui qui se trouve dans un pays en qualité d'invité ne se sent pas nécessairement tenu de s'intéresser à la langue et à la culture du pays hôte, étant donné qu'il s'agit simplement d'un séjour temporaire. Ce n'est que plusieurs années après le regroupement familial que les deuxième et troisième générations ont pris conscience (bien trop tard) de la nécessité de s'intégrer dans la société allemande. Mais dans la plupart des cas, le fossé s'était déjà creusé.

Le but de la présente analyse est de déterminer comment les migrants extracommunautaires se perçoivent, comment ils sont perçus par le reste de la société et dans quelle mesure ces aspects affectent leur intégration en Allemagne. Comme mentionné précédemment, la faute ne doit pas être imputée unilatéralement à la classe politique ou aux migrants. Le déficit d'intégration est davantage le résultat, dans un premier temps, d'un manque de débats sur l'intégration, puis dans un second temps de discussions mal conduites, tantôt tournées vers l'assimilation, tantôt vers le multiculturalisme, la réflexion sur la signification même du concept d'intégration et sur les objectifs d'une politique dédiée n'ayant été conduite que de manière très limitée.

Cette analyse discutera dans une première partie les débats sociopolitiques sur la définition et les objectifs de l'intégration. À cet effet, les notions d'« assimilation » et de « multiculturalisme » seront clairement définies, dans la mesure où leur utilisation inopportune dans les débats allemands a déclenché une médiatisation exacerbée. La deuxième partie montrera que l'intégration allemande doit trouver sa voie précisément entre ces deux modèles, en s'appuyant sur le

principe « soutenir et exiger⁶ » (« *Fördern und Fordern* »), qui consiste à attribuer autant de responsabilités à l'État qu'aux migrants. Les mesures d'intégration actuellement mises en œuvre au niveau fédéral en Allemagne seront ainsi analysées. Si les mesures d'intégration ont été adaptées pour couvrir l'ensemble des situations des migrants, un nouvel aspect s'est installé au cœur du débat. Même si elle est antérieure à la parution du livre de Thilo Sarrazin *L'Allemagne court à sa perte (Deutschland schafft sich ab)*⁷, la question de l'appartenance religieuse des migrants a pris de l'importance et s'est déplacée, à partir de cette date, au centre des débats. À la fin de l'été 2012, c'est le thème de la circoncision qui a dominé les débats en Allemagne, faisant ainsi suite aux débats sur les mosquées et le voile islamique ainsi qu'à la question des cours de religion musulmane qui jusqu'alors faisaient les gros titres. Tandis que l'élite politique débattait par discours et contributions journalistiques interposés sur la question de savoir si l'islam faisait ou devait faire partie de l'Allemagne, l'opération de distribution de Corans organisée par des salafistes dans diverses villes allemandes illustre idéalement la pénétration de l'islam dans la société allemande. Enfin, le débat sur l'islam est effectivement l'une des causes expliquant le fait que des Allemands d'origine turque, voire des Turcs de la troisième génération ne se sentent pas chez eux en Allemagne : la dernière partie de l'analyse sera consacrée à la perception personnelle et externe de ces personnes, ainsi qu'à l'impact de ces perceptions sur leur intégration.

⁶ Il s'agit du fondement de la politique d'intégration actuelle du gouvernement allemand.

⁷ T. Sarrazin, *Deutschland schafft sich ab. Wie wir unser Land aufs Spiel setzen*, Munich, DVA, 2010. Le thème « Immigration et intégration » est traité au chapitre 7. Des thèses similaires sur les musulmans d'Allemagne sont toutefois mentionnées dans d'autres chapitres (notamment dans le chapitre « Éducation et équité »).

Le cap de l'Allemagne en matière d'intégration : culture de référence vs société multiculturelle

Au cours des dernières années, le débat sur l'intégration a été marqué, voire dominé, par deux notions : l'« assimilation », qui est étroitement liée au concept de culture de référence, et le concept de société multiculturelle. « Nous voulons que la culture occidentale chrétienne reste la culture de référence et ne se dilue pas dans un drôle de cocktail⁸ », affirmait en 2000 le conservateur Edmund Stoiber du parti de la droite chrétienne (CSU). « L'assimilation est un crime contre l'humanité. Je comprends tout à fait que vous soyez contre l'assimilation. On ne peut pas attendre de vous que vous vous assimiliez⁹ », déclarait Recep Tayyip Erdoğan en 2008 à plus de 20 000 Turcs réunis dans le stade de Cologne. « Le multiculturalisme est mort ! », observait enfin Angela Merkel en 2010.

Force est de constater que le déficit d'intégration est le résultat d'une définition insuffisamment claire de la notion d'intégration qui est associée tantôt à l'assimilation, tantôt au multiculturalisme, deux termes à la fois connotés et polémiques. Le mot « assimilation » pose problème en Allemagne d'un point de vue historique. La classe politique allemande préfère donc employer le terme de « *Leitkultur* » (« culture de référence »). Ce dernier a été mis au cœur du débat en 2000 par le député Friedrich Merz du parti chrétien-démocrate, à l'origine d'une grande polémique. Selon cette perspective, les migrants étaient appelés à contribuer activement au processus d'intégration. On attendait d'eux qu'ils s'adaptent aux piliers de la culture allemande. Cette revendication s'inscrivait pleinement dans l'opinion consensuelle adoptée par les autres partis. La situation est toutefois devenue problématique lorsque ladite notion a été irrémédiablement associée à la culture « chrétienne occidentale » et opposée à l'islam. Le sens donné à l'assimilation est devenu manifeste ; la tentative de déviation du débat de l'intégration vers celui de l'identité du pays a rendu la question de la culture de référence contestable. Depuis, la polémique ne cesse d'enfler en Allemagne, comme l'illustrent les déclarations sur l'islam de l'ancien président fédéral Christian Wulff et de son successeur. De plus, la

⁸ Interview au journal *Süddeutsche Zeitung*, 23 octobre 2000.

⁹ Discours de Recep Tayyip Erdoğan du 10 février 2008 à Cologne.

tournure prise par les débats est mal vue en Turquie, comme le souligne le discours de R.T. Erdoğan.

Le véritable problème réside dans le fait que pendant longtemps, l'Allemagne ne s'est pas considérée comme un pays d'immigration. Sans véritable reconnaissance de la culture d'immigration, il était impossible d'élaborer une politique dédiée¹⁰. Au lieu d'une politique d'intégration axée sur une démarche positive, seule a été mise en œuvre une « politique des étrangers », qui peut être définie comme une politique de l'emploi adressée aux étrangers, et ce, longtemps après 1973, date de la fin de l'appel aux *Gastarbeiter*. Les migrants vivant en Allemagne ont ainsi été inconsciemment laissés « libres » de s'assimiler à l'État allemand ou de vivre selon les principes de la multiculturalité.

Sur la question très controversée de la société multiculturelle, il faut d'ailleurs souligner que le « multiculturalisme » peut être interprété de façons très diverses et donc générer une grande variété de conclusions différentes au sein de la classe politique. Si la société multiculturelle a déjà échoué pour l'actuelle chancelière, elle n'est absolument pas remise en question par les Verts (Bündnis 90/Die Grünen) : « Qu'on le veuille ou non, nous avons une société multiculturelle en Allemagne », déclarait en 2004 la coprésidente du parti¹¹. Le problème réside ici dans la confusion des notions et dans leurs interprétations conflictuelles, qui alimentent la polémique. On peut en retenir qu'il est tout à fait possible de parler de société multiculturelle en Allemagne. Même si l'existence des différents groupes ethniques et culturels est reconnue, l'État allemand exige toutefois le respect de la Loi fondamentale et des valeurs culturelles occidentales, tandis que les connaissances linguistiques deviennent un facteur d'intégration. Aussi, le « multiculturalisme » ne constitue pas la valeur motrice de la politique d'intégration de l'Allemagne.

Cette notion progresse prudemment et redéfinit son cap. Assurément, la reconnaissance du pays en tant que terre d'immigration a revêtu une grande importance. C'est avant tout la réforme du droit de la nationalité¹² qui a pesé, dans la mesure où elle a grandement facilité l'attribution de la nationalité allemande, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives aux migrants. Dans le même temps, la réforme indiquait que l'État allemand prenait acte de la longue

¹⁰ Cf. par exemple A. Scholz, *Migrationspolitik zwischen moralischem Anspruch und strategischem Kalkül. Der Einfluss politischer Ideen in Deutschland und Frankreich* [Politique de migration entre devoir moral et calcul stratégique. L'influence des idées politiques en Allemagne et en France], Wiesbaden, VS-Verlag, 2012.

¹¹ C. Roth, *FAZ.net*, 20 novembre 2004.

¹² La procédure d'acquisition de la nationalité peut être lancée après huit ans. Les conjoints et les enfants peuvent acquérir en même temps la nationalité, même s'ils ne sont pas encore restés huit ans sur le territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2000, les enfants nés en Allemagne (même de parents étrangers) peuvent aussi bénéficier de la nationalité allemande. Ils ont toutefois le devoir de choisir à leur majorité, entre les deux nationalités, celle qu'ils souhaitent conserver.

durée du séjour des étrangers et qu'il devait proposer une politique adéquate tenant compte de cette nouvelle réalité. Il convient de souligner que les conjonctures politiques qui favorisaient les discussions sur la culture de référence et la société multiculturelle étaient éphémères. Pourtant, le défi de la politique d'intégration de l'Allemagne consiste à offrir des perspectives de long terme aussi bien pour l'État et la société allemande que pour les migrants. La nécessité de définir de nouveaux concepts est de plus en plus motivée par des réflexions d'ordre économique¹³. La transition démographique doit être maîtrisée grâce à l'action combinée de stratégies d'accueil et de solutions d'intégration en faveur des migrants issus de pays hors de l'UE, et plus encore en faveur des migrants d'origine communautaire. La stratégie « soutenir et exiger » a permis de poser les premiers jalons.

¹³ Selon les calculs de l'Institut de recherche sur le marché du travail et les métiers, l'offre de main-d'œuvre devrait se réduire en raison de l'évolution démographique, passant de 44,75 millions de personnes en âge de travailler en 2008 à 26,7 millions en 2050 pour un taux d'activité constant. (Cf. J. Fuchs, D. Söhnlein et B. Weber, « Projektion des Arbeitskräfteangebots bis 2050. Rückgang und Alterung sind nicht mehr aufzuhalten » [Projection de l'offre de main-d'œuvre jusqu'en 2050. La diminution et le vieillissement de la main-d'œuvre demandent une réaction], *IAB-Kurzbericht*, 16/2011.) Déjà en 2025, il ne devrait rester que 38 millions de personnes en âge de travailler. En mobilisant tout le potentiel disponible nationalement, notamment les femmes et les seniors, ainsi qu'un complément de 100 000 migrants, il serait possible de compter sur 41,3 millions de personnes en 2025 selon les calculs de l'Institut. Ainsi, le recul de la main-d'œuvre serait sensiblement enrayé.

« Soutenir et exiger » : les mesures de l'État fédéral allemand pour l'intégration

La loi allemande relative au séjour des étrangers permet l'entrée de migrants et en définit les conditions en fonction de la capacité d'intégration et d'accueil du pays. Ainsi, l'intégration ne doit plus être considérée comme du travail social, mais implique au contraire la gestion de l'immigration.

Un consensus fondamental existe en Allemagne selon lequel le travail d'intégration ne se limite pas à garantir la vie en société d'hommes et de femmes de cultures différentes. En effet, les migrants ont aussi la responsabilité de répondre à certaines exigences de base. Parmi ces exigences figurent notamment la maîtrise de la langue allemande et l'acceptation des valeurs essentielles de la société d'accueil. Si l'État allemand a ses exigences en termes de connaissances de base, les efforts d'intégration doivent également être pris en compte et les migrants doivent bénéficier d'un suivi. La politique d'intégration de l'Allemagne suit ainsi le principe « soutenir et exiger ».

Il faut donc souligner un changement dans la façon dont se perçoivent les migrants et dans le regard qui est porté sur eux. En effet, par sa prise de conscience, certes tardive, de son statut de pays d'immigration, le pays perçoit désormais ses immigrants comme des résidents sur le long terme. À cela s'est ajouté le fait qu'une place de plus en plus centrale leur est réservée dans les discussions sur la transition démographique, où ils sont considérés comme des acteurs potentiels qu'il s'agit d'encourager. Cette nouvelle façon de percevoir les migrants ne devrait pas être sans conséquence. Logiquement, les migrants devraient bientôt se considérer comme un élément central de la société et se montrer plus ouverts à des mesures favorisant l'intégration.

Une harmonisation de ces mesures s'annonce toutefois complexe dans un État fédéral comme l'Allemagne, où les compétences sont réparties entre les différents niveaux décisionnels que sont l'État fédéral, les entités fédérées (*Länder*) et les communes. Par exemple, parmi les secteurs essentiels de l'intégration, l'éducation est de la compétence des *Länder* tandis que la politique de l'emploi est du ressort de l'État fédéral et des communes. Souvent, du fait de cette répartition des compétences, les

entités fédérées se retrouvent face à des défis très spécifiques, la proportion d'étrangers au sein de la population variant fortement entre les différentes régions.

En effet, tandis que les *Länder* de l'ex-Allemagne de l'Est (à l'exception de Berlin) ne comptent que 2,4 % d'étrangers, une personne sur dix est étrangère dans les *Länder* de l'Allemagne de l'Ouest – avec de fortes variations entre ces derniers, la proportion atteignant par exemple 13,7 % à Berlin¹⁴. La diversité des situations migratoires doit être traitée par des mesures d'encouragement ciblées et des forums dédiés au thème de l'intégration qui fourniront plus de substance au concept du « soutenir et exiger ».

Les cours d'intégration et le « Plan d'action national Intégration » sont de bonnes illustrations des mesures prises. Pour les étrangers issus de pays non membres de l'UE, la participation aux cours d'intégration est obligatoire s'ils font une demande d'autorisation de séjour pour raisons professionnelles ou humanitaires, ou encore dans le cadre d'un rapprochement familial, mais aussi s'ils ne maîtrisent pas suffisamment l'allemand, s'ils ont un besoin d'intégration particulier ou si les services administratifs chargés des étrangers le demandent expressément¹⁵.

Concernant les cours d'instruction civique, il convient de souligner trois aspects. Afin de garantir un apprentissage personnalisé à chaque participant, le cours de langue est divisé en six sections. Cette distinction permet de tenir compte des diverses origines¹⁶. De plus, le test auquel sont soumis les participants à la fin du cours d'instruction civique doit être adapté aux exigences du test pour l'acquisition de la nationalité. Il peut ainsi offrir des perspectives de long terme aux participants, ce qui entraîne un surcroît de motivation. Toutefois, l'essentiel de la mesure réside dans sa fonction rétributive : depuis l'amendement de la loi relative au séjour des

¹⁴ Bundesministeriums des Inneren [ministère de l'Intérieur], *Migration und Integration – Aufenthaltsrecht, Migrations- und Integrationspolitik* [Migration et intégration – droit de séjour, politique d'immigration et d'intégration], 2011, p. 34, <http://www.bmi.bund.de/SharedDocs/Downloads/DE/Broschueren/2011/Migration_und_Integration.pdf;jsessionid=0DFA6DF6ACA7B518071C46508830B48A.2_cid287?__blob=publicationFile>.

¹⁵ Voir les informations du site relatif aux cours d'intégration de l'Agence fédérale chargée de l'immigration et des réfugiés [Bundesamt für Migration und Flüchtlinge]. Le cours d'intégration se compose de deux éléments (des cours de langue et des cours d'instruction civique) et comporte 600 heures d'enseignement linguistique devant permettre d'atteindre le niveau B1 de l'échelle du cadre européen commun de référence pour les langues et 60 heures de cours d'instruction civique pour fournir des informations sur la législation, l'histoire et la culture allemandes. Le cours d'intégration a été adapté en fonction des enseignements qui avaient déjà pu être tirés : le nombre d'heures d'instruction civique a été relevé de 45 à 60 heures ; le niveau B1 du cadre européen commun de référence a été choisi en fonction de ce qui a été observé aux Pays-Bas, où le niveau B2 n'a été atteint que par un faible nombre de migrants.

¹⁶ Pour les personnes nécessitant un soutien pédagogique spécifique, le cours peut être relevé à hauteur de 900 heures.

étrangers entrée en vigueur en 2011, une autorisation de séjour ne peut être prolongée que si le migrant respecte ses obligations en participant aux cours. L'autorisation est prolongée d'un an au maximum, jusqu'à ce que l'intéressé accomplisse ses cours comme prévu ou qu'il fournisse la preuve qu'il dispose des connaissances linguistiques et culturelles requises. L'État allemand exige ainsi un niveau de compétences linguistiques précis, tout en fournissant les structures propices à cet apprentissage¹⁷.

Le premier sommet sur l'intégration, organisé par la chancellerie en 2006, a servi à élaborer un plan national d'intégration, qui s'inscrit dans la démarche d'un soutien ciblé. Ce dernier a ensuite été transformé en « Plan d'action national Intégration », comprenant 11 forums de discussion qui ont permis de définir concrètement des objectifs, lesquels doivent maintenant être examinés. Les résultats, présentés au début de l'année 2012, reprenaient des thématiques relevant de la politique de l'éducation (développement de la petite enfance), de l'emploi (par exemple vie active, migrants dans l'administration), ainsi que de l'inclusion sociale (par exemple le sport, l'engagement citoyen). En matière d'emploi, le développement personnel doit être renforcé afin de mieux apprécier le potentiel des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. Aussi, les diplômes obtenus à l'étranger doivent être mieux reconnus. Enfin, l'administration publique doit employer une plus grande proportion de migrants, tant au niveau fédéral qu'au niveau des régions. Pour ce faire, l'accent a été mis sur l'orientation professionnelle par « des mesures de promotion sur Internet et des opérations de relations publiques, par un travail de coopération avec des tiers, ainsi que par des actions d'information au niveau de l'environnement (parents)¹⁸ ». Une page Internet a ainsi été conçue pour accueillir les offres de formation et d'emploi. L'objectif du site « *Wir sind bund*¹⁹ » (traduisible par « Nous sommes une fédération multicolore », cet intitulé joue sur la proximité entre les termes allemands « Bund » – l'État fédéral – et « bunt » – multicolore) est avant tout d'intéresser les jeunes issus de la diversité à des postes au sein de l'administration et de présenter cette dernière comme une organisation attrayante.

La mise en œuvre de ces mesures montre qu'une prise de conscience de la problématique de l'intégration a eu lieu. Pendant longtemps, le caractère nébuleux du concept de travailleur invité n'a pas favorisé l'investissement dans l'éducation ou la formation professionnelle. L'intégration se résumait à quelques mesures isolées

¹⁷ Les participants au cours paient un montant d'environ 1 euro par heure (en fonction de la situation), l'Office fédéral pour les migrations et les réfugiés payant le reste.

¹⁸ Cf. Imprimé 17/9268, « Réponse du gouvernement à la question des députés Frank Tempel, Jan Korte, Ulla Jelpke et d'autres députés, ainsi que du groupe parlementaire Die Linke ».

¹⁹ *Wir-sind-bund.de*.

qui restaient souvent à l'état de modèle. Pourtant, malgré les progrès, certains pans de la politique d'intégration de l'Allemagne sont, encore aujourd'hui, perçus comme insuffisants. En effet, plusieurs études scientifiques évoquent les échecs de l'intégration, dont l'État allemand subit les conséquences économiques²⁰. Les mesures ayant été mises en œuvre assez tardivement, la réussite de l'intégration a été parfois jugée inférieure par rapport à d'autres pays²¹. Cependant, les débats actuels montrent des similitudes avec les autres États de l'UE ; ces situations devraient faire l'objet d'une approche commune au niveau européen, alors qu'elles continuent à être gérées au niveau national. La question de l'islam, notamment, échauffe les esprits aussi bien en Allemagne que chez ses voisins.

²⁰ Cf. Berlin-Institut für Bevölkerung und Entwicklung [Institut berlinois pour la population et le développement], *Ungenutzte Potentiale – Zur Lage der Integration* [Potentiels non utilisés – De la situation de l'intégration], 2009, <http://www.berlin-institut.org/fileadmin/user_upload/Zuwanderung/Integration_RZ_online.pdf>.

²¹ Cf. Migrant Integration Policy Index (MIPEX – Index des politiques d'intégration des migrants). Le MIPEX compare les cadres juridiques relatifs à l'intégration dans 31 pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Actuellement, les 31 pays participants au MIPEX atteignent en moyenne 52 points sur 100. L'Allemagne obtient un total de 57 points, un score légèrement supérieur à la moyenne, les meilleurs étant la Suède (83) et le Portugal (79).

L'Allemagne court-elle à sa perte ? – Le débat sur l'islam

« Je n'ai pas à accepter quelqu'un qui vit aux crochets de l'État, qui repousse cet État, qui ne se soucie pas sérieusement de la formation de ses enfants et qui ne cesse de produire de nouvelles petites filles voilées²² », déclarait déjà en 2009 Thilo Sarrazin, membre du parti social-démocrate (SPD)²³. À peine un an plus tard paraissait son livre *Deutschland schafft sich ab*, dans lequel il rendait l'islam responsable de nombreux dérapages en Allemagne. « Aucune autre religion ne favorise autant le passage à la violence, à la dictature et au terrorisme », écrivait-il. Aucun autre groupe de migrants, explique-t-il, ne se montre aussi « exigeant », ni n'affiche autant sa différence en public, « notamment par l'habillement des femmes ». Les thèses de T. Sarrazin n'ont rien de marginal au sein de la société allemande. Elles ont au contraire rencontré un très large écho politico-médiatique. Si ses déclarations font l'objet de discussions – elles ont d'ailleurs été condamnées à plusieurs reprises –, l'intensité et la longueur des débats montrent que la question de la place qu'occupe l'islam dans la société allemande est loin d'être résolue. Parmi les termes qui reviennent sans cesse au cœur du débat, celui d'« islamophobie » doit être manié avec prudence. Pourtant de nombreux Allemands sont effectivement très partagés sur la question. D'après une étude réalisée en 2010 par la Fondation Friedrich Ebert, 58 % de la population allemande estime que la liberté de culte devrait être restreinte pour les musulmans²⁴ ; ce résultat témoigne moins d'une nouvelle forme de xénophobie que du fait que la critique de la culture musulmane est devenue tout à fait convenable.

Par un glissement progressif de perception, les travailleurs turcs sont devenus des musulmans non intégrés. À la fin des années 1960, les *Gastarbeiter* turcs étaient exclusivement considérés d'après leur fonction dans l'économie ; ils étaient classés sans distinction dans le groupe des ressortissants des « pays du Sud », auxquels

²² Interview parue dans *Lettre Internationale*, cahier Berlin, 30 septembre 2009.

²³ Il convient de souligner qu'il ne s'agit pas de la ligne du parti social-démocrate. T. Sarrazin a fait l'objet de vives critiques au sein du parti. Toutefois, les deux procédures disciplinaires dont il faisait l'objet et dont le but était son exclusion du parti se sont soldées par des échecs.

²⁴ Friedrich Ebert Stiftung, *Die Mitte in der Krise. Rechtsextreme Einstellungen in Deutschland* [Les partis de masse en crise. Opinions extrémistes en Allemagne], Berlin, 2010, p. 134, <<http://library.fes.de/pdf-files/do/07504-20120321.pdf>>.

étaient associés les adjectifs « travailleurs » et « disciplinés ». En raison du phénomène de migrations en chaîne qui a commencé avec l'arrivée des *Gastarbeiter* turcs puis s'est poursuivi avec celle de leur famille, des colonies ethniques²⁵ ont pu se constituer. Elles se sont muées en véritables impasses qui ont sérieusement compliqué l'intégration des migrants au sein de la société allemande. Parallèlement au phénomène de rassemblement des migrants turcs, de nouveaux préjugés sont apparus. On parlait de « ghettos turcs ». C'est avec la « progression de la visibilité de l'islam » observée à partir des années 1980, notamment par les mosquées, leurs minarets et le voile islamique, que le regard porté sur les migrants transforma ces « travailleurs invités » en « musulmans ». Cette nouvelle visibilité a placé le débat sur l'islam au cœur des discussions sur l'intégration ; la perception d'un migrant se fait aujourd'hui davantage en fonction de sa religion que de son origine.

Plusieurs personnalités politiques ont voulu apaiser les débats en reconnaissant que l'islam fait partie de l'Allemagne (C. Wulff) ou du moins que les musulmans font partie de l'Allemagne (J. Gauck). Mais cette subtile différence entre les déclarations des deux présidents allemands démontre à elle seule le malaise présent dans les discussions autour de l'islam en Allemagne.

Le thème de l'islam fait désormais l'objet de nombreux forums de discussion. La Conférence allemande sur l'islam, dont le but est d'« encourager le dialogue entre les représentants de l'État et des musulmans [...], la vie en société et la cohésion de la société²⁶ », joue un rôle central. De plus, des initiatives ont souvent permis aux musulmans de faciliter la pratique de leur religion ou de l'adapter aux « standards » allemands. C'est ainsi que s'est ouvert le premier « Centre de théologie islamique » au début de l'année 2012 à Tübingen ; les universités de Münster-Osnabrück, Francfort-Giessen et Nuremberg-Erlangen ont été choisies pour la création de chaires de théologie islamique. Depuis l'année scolaire 2012-2013, des cours de religion islamique sont dispensés en Rhénanie-du-Nord-Westphalie²⁷. D'autres thèmes restent sensibles. En 2003, un important débat politico-juridique est né à la suite de la décision prise par la Cour constitutionnelle selon laquelle il lui était impossible d'interdire le port du voile islamique à un professeur tant qu'aucune base juridique

²⁵ Le terme de « colonies ethniques » est utilisé dans divers textes scientifiques pour décrire l'exclusion et la marginalisation de la population turque en Allemagne ; cf. R. Ceylan, *Ethnische Kolonien. Entstehung, Funktion und Wandel am Beispiel türkischer Moscheen und Cafés* [Colonies ethniques. Naissance, fonction et mutation d'après l'exemple des mosquées et des cafés turcs], Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2006.

²⁶ Voir la définition exacte des objectifs sur *Deutsche-islam-konferenz.de* [état au 5 novembre 2012].

²⁷ Il faut se référer à ce sujet à l'administration chargée de l'éducation de chaque *Land*. La Loi fondamentale garantit, à l'article 7, paragraphe 3, alinéa 1, l'existence de cours de religion à titre régulier. Les communautés religieuses ont donc, sous certaines conditions, le droit de proposer des cours de religion.

n'existerait en ce sens, ordonnant par là même aux *Länder* de se doter de la législation nécessaire. Plus récemment, l'été 2012 a été marqué par le débat sur la circoncision, un rite qui, outre les musulmans, concerne plus de 100 000 membres des communautés juives en Allemagne.

L'État allemand se voit ici reprocher avant tout de faire deux poids deux mesures. L'exemple le plus souvent cité concerne les crucifix qui sont autorisés dans les salles de classe tandis que le voile islamique est vivement critiqué. Il s'agit ici d'un problème typiquement allemand qui renvoie au sécularisme de l'État²⁸.

L'État allemand est pleinement conscient de l'importance du débat sur l'islam pour la société allemande. Les réflexions rationnelles d'ordre politique et juridique risquent en effet d'être détournées par des considérations purement émotionnelles ou rendues peu lisibles par l'organisation complexe des différentes associations musulmanes en Allemagne.

La Conférence sur l'islam, fondée en 2006 par Wolfgang Schäuble alors ministre de l'Intérieur, s'est vue reprocher de n'être qu'un club de débat. En effet, les thèmes traités sont nombreux pour un événement qui n'a lieu qu'une fois par an : ordre social allemand et consensus des valeurs, questions religieuses dans le cadre constitutionnel allemand, économie et médias comme passerelles²⁹, sécurité et islam. Plus problématique, de nombreux musulmans ne se sentent pas représentés par cette assemblée qui se compose de représentants des institutions fédérales, régionales et communales, ainsi que de représentants musulmans sans étiquette et de sept représentants de confédérations musulmanes³⁰. Ils la jugent soit trop

²⁸ Les relations qui unissent l'Église et l'État sont tolérées, notamment parce que les autorités publiques collectent l'impôt de l'Église et que la dispense des cours de religion est du ressort de l'État. Mais il existe néanmoins un conflit potentiel. En effet, tandis que l'Allemagne était avant tout chrétienne jusque dans les années 1980, le pays comptait en 2011 environ 29 % de protestants et autant de catholiques, 2,3 % de musulmans, mais aussi 37,6 % de personnes n'appartenant pas à ces confessions (voir Forschungsgruppe Weltanschauungen in Deutschland, *Religionszugehörigkeit, Deutschland Bevölkerung 1970-2011* [Groupe de recherche Vues du monde en Allemagne, *Appartenance religieuse, population allemande 1970-2011*], <http://fowid.de/fileadmin/datenarchiv/Religionszugehoerigkeit/Religionszugehoerigkeit_Bevolkerung_1970_2011.pdf>).

²⁹ Cela inclut les thèmes de l'éducation, de la formation et de l'emploi, l'analyse de l'image de l'islam en Allemagne, l'engagement pour une information impartiale et exempte de toute forme de cliché dans les médias allemands.

³⁰ Verband islamischer Kulturzentren e. V. (VIKZ – Association des centres culturels islamiques), Alevitische Gemeinde Deutschland e. V. (AABF – Communauté alévie Allemagne), Islamische Gemeinschaft der Bosniaken in Deutschland e. V. (IGBD – Communauté islamique des Bosniaques en Allemagne), Zentralrat der Marokkaner in Deutschland e.V. (ZMaD – Conseil central des Marocains en Allemagne), Türkische Gemeinde Deutschland (TGD – Communauté turque Allemagne). La TGD ne constitue pas une confédération islamique. La présence de la TGD doit notamment permettre la représentation des musulmans laïques (séculaires) résidant en Allemagne et originaires de Turquie. Le Zentralrat der Muslime in

conservatrice, soit trop moderne. Le Conseil central des ex-musulmans voit dans le soutien à la construction de mosquées et la création de cours de religion musulmane dans les écoles allemandes une « islamisation » et une « communautarisation » de la société allemande, tandis que les autres groupes critiquent la création d'un « islam d'Allemagne » qui ne suit plus le Coran mais la Loi fondamentale allemande. La diversité des confédérations musulmanes s'annonce également problématique si, comme en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, des cours de religion musulmane venaient à être proposées dans les écoles, car la matière doit être définie selon les indications de chaque communauté religieuse. Or la question de savoir comment tenir compte des différentes confessions reste ouverte³¹.

En été 2012, le facteur émotionnel s'est invité dans le débat avec le jugement en appel du tribunal de grande instance de Cologne considérant la circoncision de jeunes garçons comme une blessure corporelle condamnable, en dépit du consentement des parents. Cette décision a déclenché un débat avec un écho sans précédent dans la presse entre l'administration allemande, la classe politique et le monde judiciaire, exacerbé par les déclarations outrées des communautés juives et musulmanes selon lesquelles il était désormais impossible de pratiquer librement sa religion en Allemagne. Il ne s'agissait pourtant que de la décision d'un tribunal subalterne, pouvant être rejetée par une juridiction supérieure au niveau fédéral. Depuis, une loi sur la circoncision, autorisant cette pratique religieuse sous des conditions définies, a été adoptée au Bundestag.

La question de la place que l'islam prend ou devrait prendre dans la société allemande est absolument centrale dans le débat sur l'intégration ; elle demande un équilibre complexe à trouver. La région de Hambourg a néanmoins pu prouver que des solutions existent si chacun reconnaît ses droits et ses devoirs. En août 2012, un contrat a été négocié avec les plus importantes associations musulmanes autour des thèmes en cours de religion, de la reconnaissance de jours de fêtes religieuses³², des droits fondamentaux et de la liberté de religion. Cet exemple a démontré que les débats peuvent mener à des solutions si les associations musulmanes sont considérées comme de véritables partenaires et s'il existe des directives légales concrètes. Le débat sur l'islam a toutefois amené les Turcs à se reposer sérieusement la question de leur propre identité et de leur appartenance.

Deutschland e.V. (ZMD) ne participe actuellement plus à la conférence, car il n'y voit pas de valeur ajoutée pour le débat sur l'islam.

³¹ Dans les essais réalisés dans les écoles, des cours de religion islamique ont été dispensés aux élèves sunnites et chiïtes, mais aussi des cours de religion alévie pour les élèves de cette confession.

³² La région a amendé la législation à cet effet : les principaux jours de fête des musulmans et alévis bénéficieront du même statut que les jours de fête des chrétiens.

Autoperception des Allemands d'origine turque et des Turcs de troisième génération

*Lorsque M. Selçuk devient M. Seltschuk
et que la place Josef devient la place Youssouf³³*

« Qui sommes-nous à présent ? Des Turcs ou des Allemands ? » Cette question est posée dans le film *Almanya*³⁴ par Cenk Yilmaz, un jeune garçon de six ans, au moment où, lors du choix des équipes qui précède une partie de football, ni ses camarades turcs, ni ses camarades allemands ne le veulent parmi eux. Cette question innocente d'un petit garçon illustre avec force la crise d'identité à laquelle sont confrontés en particulier les Allemands d'origine turque ou les Turcs de troisième génération.

Les débats sur la ghettoïsation sont extrêmement présents dans les médias. Une des idées régulièrement véhiculée est qu'on ne parlerait plus allemand dans certains quartiers de Berlin. L'école Rütli, qui compte une part importante d'élèves de confession musulmane, suivrait un code de comportement patriarcal arabo-turc. Le « racisme anti-allemand », comme l'ont appelé certains journalistes de presse, serait de plus en plus manifeste dans les cours de récréation allemandes, où les « Allemands de souche » seraient menacés, voire frappés, par les élèves issus de l'immigration. Heinz Buschowsky, le maire de Berlin-Neukölln, a dénoncé le phénomène de sociétés parallèles dans son quartier berlinois et est ainsi fréquemment cité par les médias allemands³⁵.

D'après les critiques formulées, les Allemands d'origine turque ou les Turcs de la troisième génération sont plus « turcs » que la deuxième, la « génération de l'ascension sociale », dans la mesure

³³ Citation tirée de « Mein Deutschland – Assimilation der Namen » [Mon Allemagne – Assimilation des noms], colonne de Celal Özcan dans *Süddeutsche Zeitung*, 7 août 2009.

³⁴ Le film *Almanya – Willkommen in Deutschland* a été en 2011 l'un des plus grands succès dans les salles allemandes. Cette tragicomédie évoque les thèmes du pays d'origine et de l'identité.

³⁵ Voir son livre récemment paru : *Neukölln ist überall* [Neukölln est partout], Berlin, Ullstein Buchverlag, 2012.

où ils se démarquent délibérément des « Allemands de souche ». Souvent, les raisons de cette prise de distance restent obscures : s'agit-il d'un désir d'identification avec le pays d'origine des parents, voire des grands-parents, qu'ils ne connaissent d'ailleurs pas pour beaucoup d'entre eux ou seulement dans le cadre de leurs vacances, ou faut-il y voir une réaction de défi vis-à-vis de la société allemande dans laquelle ils n'ont jamais trouvé leur place ?

Plus que la « ghettoïsation », un autre phénomène semble porter une part de responsabilité dans le sentiment des « descendants des *Gastarbeiter* » qui ne se sentent pas les bienvenus au sein de la société allemande : pour la première fois depuis 1985, le solde de migration est repassé en négatif en 2006 (- 2 208) pour les ressortissants turcs, atteignant le chiffre de - 8 190 en 2008. Au total, l'immigration nette de ressortissants turcs³⁶ recule depuis 2002. Toutefois, c'est surtout la nouvelle « élite des immigrants » qui, malgré ses diplômes universitaires, envisage le « retour » dans le pays des parents³⁷. En 2009, 36 % des étudiants d'origine turque déclaraient envisager un « retour » en Turquie³⁸. La raison invoquée est souvent le manque de perspectives en Allemagne : une étude de l'université de Constance³⁹ a permis d'établir, grâce à un test réalisé à partir de 1 000 candidatures de stage fictives pour des étudiants en économie, que les candidats portant un nom turc – et qui étaient tous de nationalité allemande – recevaient 14 % de réponses positives en moins que les autres. Dans les petites entreprises, le taux de réponse enregistré même une baisse de 24 % supplémentaires.

« Nous sommes assis sur les valises fermées de nos parents. » L'écrivain Hatice Akyün décrit par cette phrase la situation bancale dans laquelle se trouvent de nombreux « Turcs de deuxième et troisième générations ». Car les émigrants, qu'ils partent en raison des discriminations dont ils seraient victimes en Allemagne, d'un supposé mal du pays ou bien des nouvelles perspectives écono-

³⁶ Cf. Bundesministeriums des Innern [ministère de l'Intérieur], Bundesamt für Migration und Flüchtlinge [Office fédéral pour les migrations et les réfugiés], Rapport sur les migrations de l'Office fédéral pour les migrations et les réfugiés, commandé par le gouvernement fédéral (*Migrationsbericht 2008*), 2010, p. 29, <http://www.bmi.bund.de/cae/servlet/contentblob/876734/publicationFile/55977/Migrationsbericht_2008_de.pdf>.

³⁷ Sachverständigenrat deutscher Stiftungen für Integration und Migration [Conseil d'experts des fondations allemandes pour l'intégration et les migrations], *Einwanderungsgesellschaft 2010. Jahresgutachten 2010 mit Integrationsbarometer* [Société d'immigration 2010. Expertise annuelle 2010 avec baromètre d'intégration], 2010, p. 110, <http://www.svr-migration.de/content/wp-content/uploads/2010/11/svr_jg_2010.pdf>.

³⁸ K. Sezer et N. Dağlar, *Die Identifikation der TASD mit Deutschland – Abwanderungsphänomen der TASD beschreiben und verstehen* [Identification au pays d'accueil des étudiants et universitaires turques en Allemagne – description et analyse du phénomène d'émigration des étudiants et universitaires turques en Allemagne], Krefeld/Dortmund, Futureorg Institut, 2009.

³⁹ L. Kaas et C. Manger, *Ethnic Discrimination in Germany's Labour Market: A Field Experiment* [Discrimination ethnique sur le marché de l'emploi en Allemagne : une étude de terrain], IZA Discussion Paper n° 4741, 2010.

miques de la Turquie, sont confrontés en Turquie à de nouveaux problèmes d'intégration : les rapatriés y sont appelés « *Deutschländer* » ou « *Almancilar* ».

Mais la situation n'est pas univoque. De nombreux Allemands issus de la diversité ou Turcs de deuxième et troisième générations, conscients de cette double culture, qu'ils ne peuvent valider juridiquement par une double nationalité, la perçoivent comme une plus-value et non comme un handicap : tandis que le pays d'origine est devenu un lieu éclaté géographiquement, la « turquitude » en Allemagne est devenue culte ou du moins une inépuisable source d'autodérision. Le film *Almanya* peut être considéré comme un défouloir qui dépeint la vie typique d'une famille germano-turque. Le grand-père, arrivé en Allemagne en tant que *Gastarbeiter*, y chante un hymne national allemand aux consonances orientales. Déjà en 2006, la série *Türkisch für Anfänger* (« Le turc pour débutants ») avait été saluée par les médias allemands, mais aussi internationaux. Cette série montre la vie en société de la famille recomposée Schneider-Öztürk et joue sur les stéréotypes allemands et turcs.

Au même moment, des noms turcs ont fait leur apparition dans plusieurs hautes sphères de la société. Le secrétaire général actuel du parti des Verts, Cem Özdemir, est un descendant d'immigrés. En 2010, pour la première fois, une Allemande d'origine turque obtenait une charge ministérielle en la personne d'Aygül Özkan, nommée au poste de ministre des Affaires sociales de Basse-Saxe. En outre, cinq députés d'origine turque siègent actuellement au Bundestag. Mesut Özil est également un parfait exemple d'intégration réussie : le footballeur a rejoint la sélection nationale allemande en 2009.

La société allemande avance pas à pas, faisant preuve d'une grande prudence. L'image de l'étranger semble s'améliorer avant tout lorsque les citoyens d'origine turque revendiquent clairement leur « germanitude ». Zafer Şenocak, dans son livre « La Germanitude. Un éclairage » (*Deutschsein. Eine Aufklärungsschrift*)⁴⁰, résume cet état de fait, certes de manière caricaturale : « Des musulmans mangeurs de porc et buveurs de bière, parlant parfaitement allemand et plus du tout turc [seraient les bienvenus]. Un ingénieur musulman honnête et pieux, vivant paisiblement en Allemagne et veillant à la bonne éducation de ses enfants dans un double contexte culturel et linguistique, ne l'est pas. »

Ces propos renvoient au débat sur l'islam. Si on ne peut parler strictement d'islamophobie, on constate en revanche sans doute un certain scepticisme à l'égard de la foi musulmane. Ce sentiment ne peut que se traduire par un conflit, compte tenu du fait que les musulmans vivant en Allemagne manifestent une grande dévotion :

⁴⁰ Z. Şenocak, *Deutschsein. Eine Aufklärungsschrift* [La Germanitude. Un éclairage]. Hambourg, Édition Körber-Stiftung, 2011.

« 90 % des musulmans de plus de 18 ans en Allemagne sont pratiquants, parmi eux 41 % sont même très pratiquants⁴¹ ». Contrairement aux conclusions hâtives qui sont souvent tirées, la pratique de la religion n'est cependant pas antagoniste avec le fait de se sentir allemand. Une étude du ministère de l'Intérieur a mis en évidence que 71 % des femmes musulmanes non voilées entretiennent des relations amicales avec des Allemands et que 66 % d'entre elles se sentent fortement, voire très fortement liées à l'Allemagne. Chez les musulmanes voilées, ces chiffres⁴² sont respectivement de 51,5 % et 63,6 %.

Au générique du film *Almanya* figure une citation de Max Frisch : « Nous avons fait appel à de la main-d'œuvre, il nous est arrivé des hommes. » L'identité de ces hommes et femmes se compose souvent de différents éléments culturels ; l'un ou l'autre nom turc se retrouve germanisé afin de faciliter le travail de l'administration, tandis que la place Joseph est momentanément rebaptisée place Youssouf. Les ressortissants allemands d'origine turque se considèrent volontiers eux-mêmes comme des « Germano-Turcs ». Ils possèdent d'ailleurs leur propre « drapeau » arborant le croissant et l'étoile turcs sur un fond noir, rouge et or. Il était d'ailleurs présent lors de la Coupe du monde de football en 2006 et plus encore lors de la Coupe d'Europe en 2008, lorsque l'Allemagne a affronté la Turquie.

⁴¹ Bertelsmann-Stiftung, *Muslimische Religiosität in Deutschland. Überblick zu religiösen Einstellungen und Praktiken* [La pratique de la religion musulmane en Allemagne. Vue d'ensemble des pratiques et des opinions], 2008, p. 6, <http://www.bertelsmann-stiftung.de/bst/de/media/xcms_bst_dms_25864_25865_2.pdf>.

⁴² Ministère de l'Intérieur allemand, *Muslimisches Leben in Deutschland* [La vie musulmane en Allemagne], 2009, p. 204, <http://www.bmi.bund.de/cae/servlet/contentblob/566008/publicationFile/31710/vollversion_studie_muslim_leben_deutschland_.pdf>.

Réponse aux défis et déficits actuels

L'Allemagne se considère aujourd'hui comme un pays d'immigration. Par la reconnaissance de cette réalité, elle a pu définir sa démarche en matière d'intégration. Est-ce que de ce fait l'Allemagne peut être décrite comme une « terre d'intégration » ? Il est avant tout clair que les débats enflammés, qui sont d'ailleurs de nature conjoncturelle, ne répondent pas aux défis auxquels le pays doit faire face.

La focalisation de la société, mais aussi de certains membres de la classe politique, sur l'intégration des immigrants d'origine turque, les conclusions unilatérales selon lesquelles leur intégration est majoritairement considérée comme un échec, ainsi que la réduction de la discussion à un débat sur l'islam ont généré une réaction en chaîne dommageable qui ne permet d'apprécier à leur juste mesure ni les défis économiques, ni la véritable situation vécue actuellement par les immigrants, ni donc les besoins en termes d'intégration.

L'Allemagne a plutôt besoin de perspectives de long terme permettant d'atténuer les divisions d'une société multiculturelle et d'exploiter son potentiel au regard des problèmes démographiques du pays. L'investissement dans l'éducation s'avère donc indispensable, de même que des efforts en faveur de l'insertion dans le marché de l'emploi afin de répondre à la transition démographique et aux conséquences du vieillissement de la population.

Les mesures d'intégration mises en œuvre actuellement, et qui suivent le principe « soutenir et exiger », ne sont pas dépourvues de sens. Étant donné que la notion d'intégration a été définie relativement tardivement, les mesures n'ont pas encore atteint tous les intéressés, desquels la société allemande n'attendait autrefois aucun effort d'intégration et pour lesquels aucune structure n'avait été mise à disposition pour faciliter leur insertion. Les sociétés parallèles, dont on soupçonne précisément le développement au sein de la population musulmane d'Allemagne, sont un thème important. Les altercations entre les mouvements salafistes et le groupement d'extrême droite Pro-NRW, de même que l'attentat avorté dans la gare de Bonn (préparé par des salafistes), sont des éléments parlants et alarmants. Toutefois, cette problématique devrait être traitée indépendamment des débats sur l'intégration, dans la mesure où il s'agit de groupes en marge des musulmans d'Allemagne et que leurs membres ne sont pas nécessairement des migrants.

Le débat très émotionnel sur l'islam qui a été lancé en Allemagne a besoin d'être accompagné de réflexions rationnelles menées d'un point de vue politique et juridique. L'objectif est de trouver un terrain d'entente entre l'État allemand et la population musulmane sur divers domaines pouvant engendrer des conflits. L'initiative observée à Hambourg montre comment quelques concessions (que la Conférence allemande sur l'islam n'a d'ailleurs jusqu'à présent pas pu obtenir), à l'instar de la reconnaissance de jours fériés liés au culte islamique, peuvent grandement contribuer à un rapprochement.

Enfin, la question de l'intégration ne devrait pas être abordée de façon affective, mais faire l'objet d'une démarche politique d'après une analyse objective de la situation. La migration de main-d'œuvre vers l'Allemagne, suscitée par la crise économique d'une part et encouragée par les besoins démographiques du pays d'autre part, va faire traverser le Rhin, l'Oder ou les Alpes à de nouveaux groupes de migrants, notamment issus de l'Union européenne. L'État allemand devra alors proposer des solutions d'intégration, y compris pour des séjours à moyen terme.

Notes du Cerfa

Publiée depuis 2003 à un rythme mensuel, cette collection est consacrée à l'analyse de l'évolution politique, économique et sociale de l'Allemagne contemporaine : politique étrangère, politique intérieure, politique économique et questions de société. Les « Notes du Cerfa » sont des textes concis, à caractère scientifique et de nature *policy oriented*. À l'instar des « Visions franco-allemandes », les « Notes du Cerfa » sont accessibles sur le site Internet du Cerfa, où elles peuvent être consultées et téléchargées gratuitement.

Dernières publications du Cerfa

Alfred Grosser, *France-Allemagne : le présent en perspective*, « Visions franco-allemandes », n° 21, janvier 2013.

Claudia Major, *La France, l'Allemagne et la défense européenne*, « Visions franco-allemandes », n° 20, janvier 2013.

Roderick Parkes, *Les relations germano-britanniques à l'heure de vérité*, « Note du Cerfa », n° 99, novembre 2012

Hannes Adomeit, *German-Russian Relations: Balance Sheet since 2000 and Perspectives until 2025*, « Note du Cerfa », n° 98, octobre 2012

Stephan Klecha, *La mutation du système des partis allemands : bientôt des pirates à bord ?*, « Note du Cerfa », n° 97, septembre 2012

Lothar Rühl, *Les enjeux du dialogue stratégique à l'échelle franco-allemande*, « Note du Cerfa », n° 96, juillet 2012.

Daniela Schwarzer, *L'Europe face à la crise de la dette : les débats politiques allemands*, « Note du Cerfa », n° 95, juin 2012.

Le Cerfa

Le Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) a été créé en 1954 par un accord gouvernemental entre la République fédérale d'Allemagne et la France. Le Cerfa bénéficie d'un financement paritaire assuré par le ministère des Affaires étrangères et européennes et l'Auswärtiges Amt ; son conseil de direction est constitué d'un nombre égal de personnalités françaises et allemandes.

Le Cerfa a pour mission d'analyser les principes, les conditions et l'état des relations franco-allemandes sur le plan politique, économique et international ; de mettre en lumière les questions et les problèmes concrets que posent ces relations à l'échelle gouvernementale ; de trouver et de présenter des propositions et des suggestions pratiques pour approfondir et harmoniser les relations entre les deux pays. Cette mission se traduit par l'organisation régulière de rencontres et de séminaires réunissant hauts fonctionnaires, experts et journalistes, ainsi que par des travaux de recherche menés dans des domaines d'intérêt commun.

Hans Stark assure le secrétariat général du Cerfa depuis 1991. Yann-Sven Rittelmeyer est chercheur au Cerfa et responsable de la publication des « Notes du Cerfa » et des « Visions franco-allemandes ». Nele Wissmann est chargée de mission dans le cadre du projet « Dialogue d'avenir ».